Image not found or type unknown

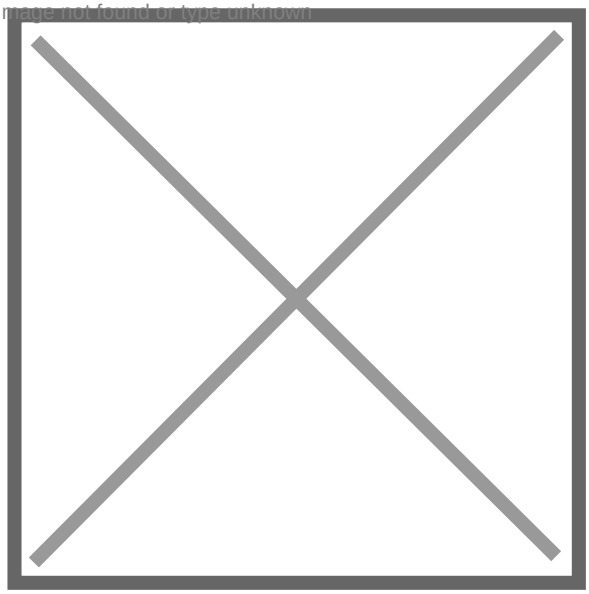

Accident du travail avec indemnite

Par **VINCENT**, le **16/12/2010** à **07:59**

bonjour j'ai besoin de votre aide
voila le problème , j'ai une assurance accident avec versement d'indemnité journalière , j'ai eu un accident de travail, je me suis fait une hernie inguinale suit a la manutention d'un moteur , après constat du médecin j'ai donc déclarer le sinistre auprès de mon assureur car je suis en arrêt de travail .
celui ci me répond qu'il ne peut pas prendre en charge cette accident car d'après le médecin conseille ça rentre dans le cadre de la maladie ce dont pourquoi je ne suis pas assurer , je lis donc mon contrat a la rubrique exclusion et il n'est écrit nul part que la hernie inguinale est exclu , je vais a la rubrique maladie il n'y a aucune indication que la hernie inguinale est une maladie , je leurs envoie donc une lettre avec AR de contestation , en réponse a celle la il me dise que le comité médicale reste sur sa position , pour moi il ne veule pas payer mes IJ et sont de mauvaise fois , merci de vos conseilles et indications
cordialement

Par **chaber**, le **19/12/2010** à **16:02**

Bonjour,

Etes vous reconnu par la Sécu en accident de travail?

Par **VINCENT**, le **20/12/2010** à **06:38**

bonjour oui l'accident de travail est reconu par la sécu
cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés